



Plan International Haïti  
Bureau Central  
7, Impasse Borno, Rue Catalpa  
Delmas 75  
Port-au-Prince, Haïti

Tel: 509 2813 1141  
509 2811 0556  
Email: [info.haiti@plan-international.org](mailto:info.haiti@plan-international.org)  
[www.plan-international.org](http://www.plan-international.org)

## **SELECTION D'UN ENTREPRENEUR**

POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES  
SCOLAIRES DANS LA GRANDE-ANSE  
LYCÉE DE ROUSSELIN ET L'ÉCOLE NATIONALE DES FILLES  
**COMMUNE DE DAME-MARIE, GRANDE-ANSE**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
POUR EXECUTION**

**21 DÉCEMBRE 2016**

PREMIERE PARTIE  
**OBJET, PROCEDURES ET CONDITIONS  
DE L'APPEL D'OFFRE**

## INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNNAIRES (ENTREPRENEURS)

### **1.-Objet de l'Appel d'Offres**

Le présent appel d'offre a pour objectif la Réhabilitation de deux (2) Ecoles à Dame-Marie : Le Lycée de Rousselin et Nationale des filles :

1. Reprise de la toiture (Structures et tôles).
2. Ouverture (Portes et fenêtres).
3. Allée piétonne
4. Reprise de parquet en béton
5. Clôture des écoles
6. Réparation des blocs sanitaires
7. Collecte d'eau pluviale vers réservoir et chatodo
8. Peinture des bâtiments

### **2-Dépôt des Offres**

L'Offre doit être remise au bureau de Plan International Haïti au 7, Imp. Borno, Rue Catalpla, Delmas 75, Haïti, à la date, au lieu indiqué et sous plis cacheté. Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions d'Appel d'Offres ou qui constitue des réserves sera déclarée nulle et non avenue. Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la corriger, la modifier ou la retirer quelque raison que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai de remise des offres.

### **3.-Montant de l'Offre**

Les offres des soumissionnaires devront être présentées en Gourdes. Un prix doit obligatoirement apparaître à chacun des items. L'ordonnancement d'exécution

étant fixé a priori par le Maître de l’Ouvrage, le montant de la soumission doit en tenir compte.

#### **4.-Localisation des travaux**

Les sites pour l’exécution des travaux se situent l’une dans la ville et l’autre à proximité de la ville de Dame-Marie dans le département de la Grande-Anse. L’entrepreneur sera réputé avoir pris connaissance du site de façon précise avant sa soumission qui sera établie aussi en fonction des contraintes qu’il aura identifiées.

DEUXIEME PARTIE  
**TERMES DE REFERENCE**

**RÉHABILITATION POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES  
SCOLAIRES DANS LA GRANDE-ANSE  
LYCÉE DE ROUSSELIN ET L'ÉCOLE NATIONALE DES FILLES  
COMMUNE DE DAME-MARIE, GRANDE-ANSE**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**1. SOMMAIRE DES TRAVAUX**

Le projet consiste en :

Tout en assurant l'interrelation des différentes zones, ces dernières sont reliées par des espaces de circulation qui distribuent harmonieusement les salles entre elles. La ventilation est étudiée de manière à assurer le maximum d'aération.

Reprise de la toiture (Structures et tôles) - Ouverture (Portes et fenêtres) - Clôture des écoles – Allée piétonne – Reprise de parquet en béton armé - Réparation des blocs sanitaires - Collecte d'eau pluviale vers réservoir et chatodo – Peinture des bâtiments.

**2.**

**3. OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR**

L'Entrepreneur fournira les matériaux, le matériel et la main d'œuvre pour l'exécution des travaux qui devront être réalisés conformément aux plans et aux prescriptions techniques. Son travail sera placé sous le contrôle de l'ingénieur désigné par Plan Haïti. L'Entrepreneur devra déférer à toutes les instructions et recommandations de l'Ingénieur et soumettre à son approbation la qualité des matériaux qu'il compte utiliser, le dosage des matériaux pour la composition des mortiers et des bétons, ainsi que les techniques de mise en œuvre qu'il compte employer.

En vue de la bonne exécution des travaux, le contractant devra :

- 1- **visiter le site** concerné par ce projet en vue de prendre connaissance des conditions locales.
- 2- Assurer l'exécution des travaux suivant les plans et prescriptions techniques.
- 3- Gérer de façon rationnelle les matériaux reçus dans le cadre du déroulement des travaux.
- 4-Tenir les fiches de gestion de matériaux où sont inscrits journalièrement :
  - La quantité de matériaux reçus,
  - La quantité de matériaux utilisée et les travaux journaliers effectués.
- 5- Exécuter les dits travaux de construction suivant les Prescriptions techniques et Cahier de charges soumis et dans le délai imparti.
- 6- Assurer une coordination active avec l'équipe de Plan International Haïti de la Zone et l'informer des difficultés de toutes sortes rencontrées au cours de la réalisation des travaux.

#### **4. DESCRIPTION DES TRAVAUX ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

### **III - LES PHASES D'OPÉRATION**

#### **I - TERRASSEMENT**

##### **1.00 - FOUILLE**

Les fouilles seront effectuées suivant les formes et les profondeurs prescrites. Ils comprendront l'exécution d'une rigole de fondation de 1.20 m de profondeur moyenne. Les fonds de fouille seront nivelés horizontalement. Le sol étant de nature argileuse, les terres provenant des fouilles ne pourront être utilisées pour combler les vides laissés par les déblais, leurs qualités géotechniques ne sont pas acceptables, elles seront mises au rébus. Avant même la mise en place du parquet on devra excaver le sol à une profondeur moyenne de 40 cm pour enlever une partie de la couche argileuse. Après l'excavation, les vides seront comblés et compactés jusqu'au niveau de la maçonnerie. Les matériaux empruntés pour remblais proviendront des carrières et seront compactés par couche minimum de 20 cm.

#### **II - FONDATION**

## **1.00 - SEMELLES**

Les semelles de fondation de dimension 0,80m X 0,80m supportant les charges transmises seront armées par des ronds crénelés de 1/2 espacés de 15 cm dans les deux sens. Elles seront secondées par une poutre libage de 20cmx25cm, liant toutes les colonnes, sous la maçonnerie, de manière à favoriser la transmission des charges.

## **2.00 - MAÇONNERIE DE MOELLONS AU MORTIER**

La maçonnerie de fondation sera constituée de moellons dont les surfaces d'appui seront bien nettoyées avant l'étalement du mortier de ciment. Les pierres utilisées devront être propres, dures, exemptes de fissures ou de toute autre déféctuosité devant les rendre moins résistantes. Le mortier de pose sera dosé à 250 kg de ciment par mètre cube et les sables seront également de bonne qualité, exempts de matières argileuses, (le sable qu'on aura trouvé dans la zone).

## **3.00 - ÉLÉVATION**

La structure des bâtiments sera constituée par une ossature en béton armé. Les colonnes 15X15 cm<sup>2</sup> seront régulièrement constituées de 4 fer crénelés ½ t liés par des cadres de fer 1/4 espacés de 15 cm. Les poutres longitudinales sur colonnes seront armés de fer ½" et 3/8" pour les étriés. Les parquets seront constitués par une couche de béton de 15 cm d'épaisseur armé de fer 1/4, et dosés à 300Kg par mètre cube. Les cloisons intérieurs seront constitués par des blocs de 15X20X40 cm, posés avec un mortier de sable et de ciment dosé à 250 Kg de ciment par m<sup>3</sup> de sable.

## **IV- CHARPENTE ET TOITURE**

Les toitures seront faites de bois et de tôle, des chevrons et des traverses de calibre 2 x6x12 et 2x4x14, munis d'une pente minimum de 25% à 15% pour faciliter le drainage des eaux pluviales. On retient une tôle de 8mm lors de l'érection de la toiture.

### **1.0- BÉTON**

Le béton de propreté sera dosé à 150 Kg de CPA par mètre cube et le béton ordinaire à 350 Kg de CPA par mètre cube. Tous les bétons destinés à la construction des colonnes et des poutres devront être fabriqués mécaniquement à l'exception du béton de propreté. La durée du malaxage ne doit pas être inférieure à 15 minutes. Le béton sera mis en oeuvre moins de trente minutes après être mélangé.

## **V - PEINTURE**



Les murs et les plafonds seront peints avec des couleurs appropriées de manière à augmenter l'éclairage intérieur du bâtiment. Toutes les surfaces à peindre seront préalablement nettoyées et débarrassées de toutes impuretés et de graisse avant l'application de la couche de peinture. (Voir plan, devis et bordereau des prix unitaires)

Les plans et dessins sont fournis en annexes.

### Mise en Place des Armatures

La forme, la section et l'emplacement prévus pour les armatures devront être conformes en tous points aux dessins d'exécution.

Aucun bétonnage n'aura lieu avant vérification des armatures par l'Ingénieur.

### Mise en Oeuvre des Bétons

- Préparation du Matériel et des Espaces à Bétonner :

Le matériel de malaxage et de transport du béton devra être absolument propre. Tout débris devra être enlevé des espaces à occuper par le béton, les coffrages seront complètement mouillés ou enduits d'huile et les éléments en maçonnerie en contact avec le béton bien mouillés également.

- Mise en Place :

Le béton sera déposé le plus près possible de sa destination finale de façon à éviter la ségrégation imputable à ses manutentions répétées.

L'Ingénieur pourra s'opposer à la mise en place du béton si les conditions atmosphériques sont défavorables.

Le bétonnage se poursuivra de façon continue jusqu'au coulage complet de l'élément ou de la partie considérée. En cas de force majeure ou le bétonnage d'une pièce devrait continuer la ligne d'arrêt de la coulée, l'entrepreneur doit le faire de concert avec l'Ingénieur ainsi que les conditions de reprise de bétonnage.

Aucun additif tel que accélérateur ou réparateur de prise ne devra être utilisé sans l'approbation de l'Ingénieur.

- Ragrément :

L'Entrepreneur devra effectuer après démoulage, le nettoyage de toutes les bavures et tous les ragréments nécessaires au bon respect de l'ouvrage.

Les parties présentant des alvéoles et toutes autres surfaces défectueuses seront coupées à angle droit de la surface sur une épaisseur d'un pouce au moins. Puis elles seront saturées d'eau et nettoyées avec une pâte de ciment bien propre. Immédiatement après, les trous seront rebouchés avec un mortier contenant la même proportion de sable et de ciment que le béton

considéré, additionné d'adhésif. Le mortier sera bien appliqué de façon à remplir complètement les cavités, et il recevra une finition lui donnant le même aspect que la surface environnante.

#### Maçonnerie d'aggloméré :

La maçonnerie d'agglomérées devra être posée rectiligne, bien dressée, bien d'aplomb, et présenter une apparence uniforme. Les blocs seront imbibés d'eau avant emploi. Ils seront posés à bain soufflant, bien assujetti, les joints pleins et non garnis après coup par fichage.

Les joints devront se découper par moitié d'une assise à l'autre et être bien alignés ; leur largeur sera de 1 cm au plus. Les coupes devront être faites avec soin et précision.

L'Entrepreneur doit veiller tout particulièrement à la pose des dormantes et claustras, de façon à éviter les surcharges d'enduits destinées à rattraper un alignement.

#### Enduits au Mortier de Ciment

Les enduits seront exécutés en deux couches : la première projetée à la truelle pour dégrossissage et la deuxième, appliquée avant que la première soit complètement sèche, sera réglée et finement talochée. Les enduits auront 15 à 20 mm d'épaisseur totale maximale.

Les surfaces d'enduits doivent être parfaitement dressées. Une règle rectiligne, posée dans n'importe quel sens ne doit pas faire apparaître de creux de plus de 3 mm. Les enduits seront parfaitement adhérents et ne sonneront pas creux au choc du marteau.

Les surfaces à enduire devront être parfaitement propres, convenablement arrosées au préalable, sans être imbibées d'eau, et les surfaces enduites devront être tenues humides pendant au moins trois jours après achèvement.

Le mortier devra être appliqué sur une surface pouvant être revêtue entièrement avant qu'il ne commence sa prise. Le mortier, avant toute dessiccation, pourra être re-malaxé au cours de l'opération, sans addition d'eau.

#### Installations hydrauliques et sanitaires (toilette) :

Tous les matériaux, appareils et fournitures divers seront neufs et de premier choix. Leur liste est fournie avec le cadre du devis estimatif. Ils devront être soumis à l'agrément de l'Ingénieur avant installation.

TROISIEME PARTIE  
**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF**

<b>DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX</b>					
<b>Lycée National de Rousselin</b>					
<b>Travaux de réhabilitation</b>					
<b>Poste</b>	<b>Activités et Matériaux</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix.Unit.</b>	<b>Montant (Gourdes)</b>
<b>1.100</b>	<b>Préparation du Site</b>				
1.101	Mobilisation	FFT	1.00		
<b>2.100</b>	<b>Réparation divers</b>				
	<b>Clôture</b> : Réparation d'une partie de la clôture en agglomérés de 15*20*40	ml	140		
	Barriere Principale (5x2.2) en métal, profiles 2x4 en bordure, 2x2 a l'intérieur et tôles 1/16	U	1		
2.101	<b>Toiture</b> : Remplacement de Tôles de la structure métallique existante pour 24 pièces)	m <sup>2</sup>	1611		
2.102	Faux plafond en Plywood (1/4) (pour 23 pièces)	m <sup>2</sup>	706		
2.105	Achat et Installation de 2 Réservoir de 300 Gallons) sur le toit des toilettes	U	2		
2.107	Peinture (Reprise du bâtiment)	m <sup>2</sup>	2700		
2.110	Fenestration de 8 pièces en lame d'aluminium	m <sup>2</sup>	80		
2.111	Portes de 3 pièces : Nettoyage, Réinstallation et toutes sujétions	U	3		
<b>3.100</b>	<b>Travaux de réparation en Béton Armé</b>				
3.101	Réparation du parquet (terrain de basket Ball)	m <sup>3</sup>	20		
3.102	Travaux de réparation de carrelage au cafeteria	m <sup>2</sup>	50		
<b>4.100</b>	<b>Bloc Sanitaire</b>				
4.101	Sièges à installer sur 4 WC dans les toilettes de filles	U	4		
4.102	Lavabos à réparer dans les toilettes de filles	U	3		
4.103	Urinoirs à installer dans les cabines garçons	U	4		
4.104	WC à installer dans les toilettes garçons	U	2		
<b>5.100</b>	<b>COÛT TOTAL</b>				

## Ecole Nationale de Filles de Dame Marie

Réparation à Faire :

DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX					
Ecole Nationale de Filles de Dame Marie					
Travaux de réhabilitation					
Poste	Activités et Matériaux	Unité	Quantité	P.U.	Montant
<b>1.100</b>	<b>Préparation du Site</b>				
1.101	Mobilisation	FFT	1.00		
<b>2.100</b>	<b>Réparation divers</b>				
2.101	<b>Clôture</b> : Réparation de quelques panneaux de la clôture en agglomérés de 15*20*40	ml	52		
2.102	Réinstallation de la barrière (4.1m x2.3m)	U	1		
2.103	<b>Reconstruction des Toits</b> Reconstruction du toit du bâtiment primaire (6 salles de classe) en structure métallique y compris un chainage en béton armé, d'armature de diamètre 1/2 sur toute la longueur des murs et des points d'ancrages d'au moins 0.8m sur les colonnes existantes	m <sup>2</sup>	460		
2.104	Faux plafond en Plywood 1/4 pour ces 6 salles	m <sup>2</sup>	360		
2.105	Fabrication et Installation des Gouttières	ml	90		
2.106	<b>Reconstruction du Toit (bâtiment utilise temporairement pour le 3<sup>e</sup> Cycle)</b> Reconstruction en toit métallique, tôles trapèzes	m <sup>2</sup>	220		
2.107	Faux plafond en Plywood 1/4	m <sup>2</sup>	150		
2.108	<b>Traitement des ouvertures</b> Réparation de portes existantes Fabrication d'une porte en bois avec serrure Une fenêtre en Aluminium à réajuster	U U U	1 2 1		
	<b>Réparation du Bâtiment 3<sup>e</sup> cycle</b> Reconstruction de la toiture métallique (tôles trapèzes, profiles 2x4) Faux plafond avec Plywood ¼ Travaux de finition (crépissage et enduisage des murs)	m <sup>2</sup> m <sup>2</sup> m <sup>2</sup> U	130 90 280 3		

	Installation de portes métallique grillage (2.5m × 1.3m)	U	7		
	Installation de fenêtres en aluminium (1.5m×1.3)	U	4		
	Installation de fenêtres en aluminium (1m×0.8) pignons	m <sup>2</sup>	220		
	Travaux de peinture internes et externes				
	<b>Bloc sanitaire</b>				
	<b>Toilettes professeurs et toilettes filles (Réparation des toits)</b>				
	remplacement des tôles	m <sup>2</sup>	60		
	Installation de WC	U	8		
	Installation de lavabos	U	4		
	Installation d'un réservoir d'eau	U	1		
	<b>Toilettes Garçons (réparation du toit) remplacement de tôles</b>	m <sup>2</sup>	20		
	Installation WC	U	4		
	Réparation des cabines d'urines	U	9		
	Réparation du point d'eau pour le lavage des mains et installation de 6 robinets. (Un point d'eau ayant 6 robinets)	U	6		
3.100	<b>Travaux de Construction et réparation</b>				
3.101	Construction d'un réservoir d'eau en béton Arme, avec parois en agglomérés de 20×20×40	gallon	6000		
3.102	Réparation du parquet (terrain de jeu) en béton Arme avec quadrillage d'aciers de diamètre ¼ et 0.6m d'épaisseur	m <sup>3</sup>	18		
3.103	Peinture du bâtiment (Retouche)	m <sup>2</sup>	250		
3.104	Construction d'un espace de bureau pour abriter la direction Construction complète depuis la fondation jusqu'au toit métallique L= 10 l = 6m (maçonnerie est déjà réalisée mais nécessite des réparations)	m <sup>2</sup>	60		
	<b>Cout Total</b>				

**RECAPITULATION DEVIS ESTIMATIF**  
POUR LA REHABILITATION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MASSEAU

<b>TRAVAUX</b>	<b>Prix Total (gourdes)</b>
LYCÉE NATIONAL DE ROUSSELIN	
ÉCOLE NATIONALE DES FILLES	
<b>Montant Total des Travaux</b>	

QUATRIEME PARTIE  
**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX  
SUR L'ENTREPRENEUR**



## FORMULAIRE D'INFORMATION DES ENTREPRENEURS

### A) IDENTIFICATION DU CONTRACTANT

Noms : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ NIF : \_\_\_\_\_

Spécialisation(s) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Année(s) d'expériences : \_\_\_\_\_ Tel :.....

### B) EXPERIENCES EN TRAVAUX D'INGENIERIE (Les 5 plus récents)

NO	Désignation des travaux	Lieu d'exécution	Financement/ Année
1			
2			
3			
4			
5			

CINQUIEME PARTIE  
**PLANS ET DESSINS**

## **DECOMPOSITION ET SOUS-DÉTAIL DES PRIX**

### **NATURE DES PRIX, DECOMPOSITION ET SOUS-DETAIL DES PRIX**

Les prix sont soit des **prix unitaires**, soit des **prix forfaitaires**. Ils sont détaillés au moyen de **décomposition de prix forfaitaires** et de **sous détails de prix unitaires**.

**N.B. même pour les prix dits « forfaitaires », il est fait obligation à l'entrepreneur d'en fournir la décomposition.**

- a) La **décomposition d'un prix forfaitaire** est présentée sous la forme d'un détail estimatif comprenant, pour chaque nature d'ouvrage ou chaque élément d'ouvrage, la quantité à exécuter et le prix correspondant et indiquant quels sont, pour ces prix en question, les pourcentages mentionnés au paragraphe « ventilation des prix » ci-dessous.
  
- b) Le **sous-détail d'un prix unitaire** donne le contenu du prix par référence aux catégories mentionnées au paragraphe « ventilation des prix » ci-dessous.

### **Ventilation des prix :**

Les prix seront décomposés comme suit :

- Une partie « matériaux » détaillée en prix élémentaire et en quantité élémentaire incluant toutes les composantes nécessaires pour effectuer la quantité élémentaire d'ouvrage.
- Une partie « main d'œuvre » détaillée en prix élémentaire et en temps élémentaire de chaque catégorie d'ouvrier nécessaire pour effectuer la quantité élémentaire d'ouvrage.

- Une partie « équipement » détaillée en prix élémentaire et en temps élémentaire de chaque type d'engins nécessaires pour effectuer la quantité unitaire d'ouvrage.
- Une partie « frais généraux et profits » présentant les frais financiers, les frais de siège, les frais de chantier, les bénéfices et toutes autres charges et sujétions.

Un cadre modèle est fourni pour cette partie :

**NB : Dans le cas où il serait prescrit des travaux nécessitant des prix non prévus au Devis Estimatif, ces nouveaux prix seront calculés à partir des sous détails ci-dessus et définis après accord entre l'Ingénieur et l'Entrepreneur. De même, ces sous détails seront la base de tout règlement en cas de modifications importantes des quantités indiquées au Devis Estimatif où ils sont susceptibles d'apporter des éclaircissements à l'Ingénieur.**

## DECOMPOSITION DES PRIX

<b>Désignation Ouvrage: FORFAITS GÉNÉRAUX</b>				
<b>Unité : FORFAITAIRE</b>			<b>Prix :</b>	
<b>Rubrique :</b>				
<b>#</b>	<b>Description</b>	<b>quantité</b>	<b>Prix Un.</b>	<b>Prix Total</b>
<u>1</u>				
<u>2</u>				
<u>3</u>				
<u>4</u>				
<u>5</u>				
<b><u>TOTAL</u></b>				
<b>Equipements :</b>				
<b>#</b>	<b>Description</b>	<b>quantité</b>	<b>Prix Un.</b>	<b>Prix Total</b>
<u>1</u>				
<u>2</u>				
<b><u>TOTAL</u></b>				

<b>1</b>	<b>Frais généraux</b>		
<b>2</b>	<b>Aléas et profits</b>	<b>%</b>	

Activités	Mois 1					Mois 2			
	S <sub>0</sub>	S <sub>1</sub>	S <sub>2</sub>	S <sub>3</sub>	S <sub>4</sub>	S <sub>1</sub>	S <sub>2</sub>	S <sub>3</sub>	S <sub>4</sub>
Exécution sur un mois au plus									
Réception provisoire									
Inauguration ou Passation									
Rapports de fin des travaux									

La présente soumission et votre acceptation écrite constitueront un projet de contrat que nous serons tenus de respecter jusqu'à la signature du contrat officiel.

Fait à Delmas, le : .....

Signature : .....

Nom : .....

En qualité de : .....

Adresse : .....

Cellulaire : .....